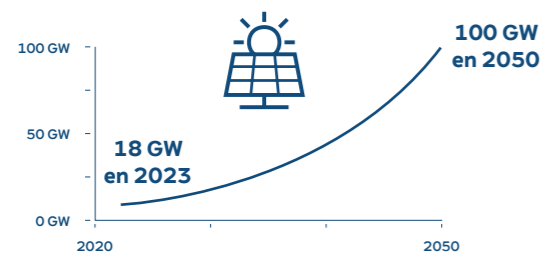


L'agrivoltaïsme : un modèle de développement pour l'agriculture et l'énergie solaire

La coactivité agricole, également appelée agrivoltaïsme, **est un système mutuellement bénéficiaire** qui rassemble le meilleur de deux mondes : la synergie entre la production d'une énergie solaire bas carbone et compétitive et le développement de la production agricole sur nos territoires.

Plusieurs formes d'agrivoltaïsme existent : elles s'illustrent au travers de l'installation de panneaux solaires sur des parcelles d'élevage, d'arbres fruitiers ou encore de grandes cultures céréalières, tout en limitant l'artificialisation du sol et en tenant compte des enjeux du foncier agricole.

Pour atteindre ses objectifs en matière de transition énergétique, **l'État français souhaite multiplier par 5 la puissance photovoltaïque installée d'ici 2050**. Pour y parvenir, la PPE* ambitionne de raccorder entre 35 et 44 GWc d'ici 2028, ce qui correspondrait à environ 0,1 % de la SAU**.



La puissance photovoltaïque installée doit être multipliée par 5 d'ici 2050

Agrivoltaïsme : des technologies adaptées

L'agrivoltaïsme avec des panneaux mobiles

Les panneaux solaires sont montés sur des structures qui leur permettent de suivre le mouvement du soleil tout au long de la journée afin d'ajuster l'ensoleillement aux besoins des cultures.



L'agrivoltaïsme avec des panneaux fixes

Les panneaux solaires sont orientés de manière fixe, généralement à un angle optimal, afin de capturer au maximum l'énergie solaire tout au long de la journée.



Les avantages de l'agrivoltaïsme

1 Adapter les projets aux besoins agricoles

Les projets agrivoltaïques sont :
- pensés et conçus avec l'agriculteur,
- réversibles et démantelés à l'issue de l'exploitation.

2 Optimiser l'espace

Les centrales agrivoltaïques sont :
- optimisées de la production agricole,
- adaptées à chaque exploitation.

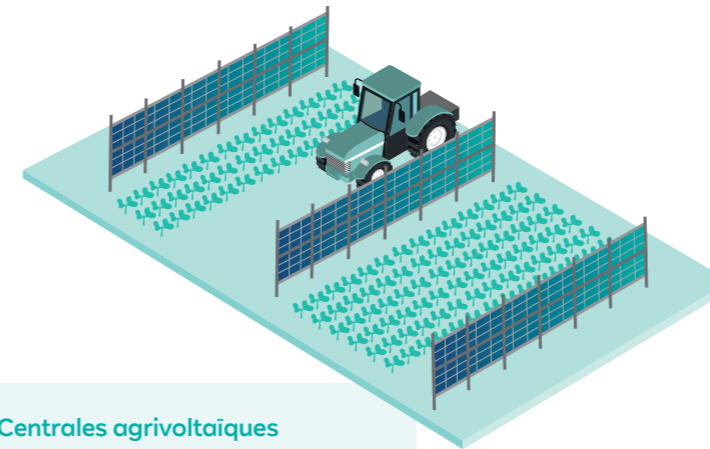
3 Préserver les terres agricoles

Les projets agrivoltaïques permettent :
- le maintien d'une activité agricole durable,
- des compléments de revenus sur le long terme,
- une synergie avec le territoire.

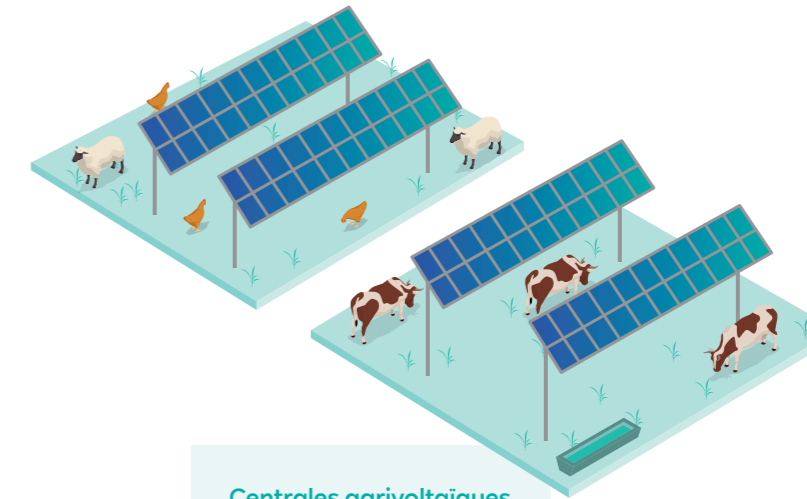
6 Garantir la production agricole

L'installation de panneaux :
- protège les plantes des rayons UV nocifs et réduit les risques de brûlure des cultures,
- limite les dégâts générés par les aléas climatiques (réduction des amplitudes thermiques, filets anti-grêle).

Centrales agrivoltaïques adaptées aux grandes cultures et aux prairies/jachères : dispositif à axe vertical



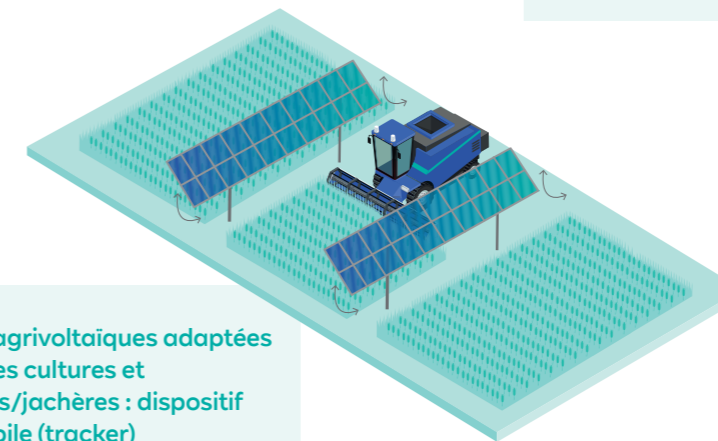
Centrales agrivoltaïques adaptées à l'élevage et au pâturage



5 Réduire le stress hydrique

La présence des panneaux crée :
- un microclimat bénéfique pour les plantes,
- une ombre projetée qui limite l'évapotranspiration et réduit les besoins en eau.

Centrales agrivoltaïques adaptées aux grandes cultures et aux prairies/jachères : dispositif fixe ou mobile (tracker)



4 Favoriser le bien-être animal

L'ombre créée par les panneaux :
- offre une protection contre le soleil et la chaleur,
- réduit le stress thermique des animaux,
- facilite la pousse diffuse de l'herbe favorable aux rendements fourragers,
- limite la propagation des épidémies dans le cas d'élevages avicoles (présence de filets).

Les intérêts de l'agrivoltaïsme pour l'agriculteur



Améliorer la production agricole

Le déploiement de panneaux solaires sur une parcelle permet de mieux gérer les ressources : réduction de l'évaporation de l'eau et des besoins en irrigation, protection des cultures, réduction du stress thermique des animaux... L'agrivoltaïsme vous permet d'optimiser les ressources naturelles tout en améliorant la production agricole.



Participer à la lutte contre le changement climatique

En choisissant de produire une électricité bas carbone et bon marché grâce à l'utilisation de panneaux photovoltaïques, vous contribuez activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à sécuriser l'approvisionnement électrique de la France.



Générer des revenus complémentaires

L'installation de panneaux photovoltaïques sur une exploitation permet de générer un complément de revenus pendant plus de 40 ans sans aucun investissement.



Des avantages mutualisés

Les centrales photovoltaïques sont des lieux sensibles : elles requièrent parfois la mise en place d'une clôture et d'une vidéosurveillance. L'agriculteur bénéficie ainsi de dispositifs de sécurité utiles pour protéger ses cultures des dégradations de la faune sauvage ou encore du vol. L'installation de mini stations météorologiques peut également donner accès à des données personnalisées.

RWE est un acteur majeur de la transition énergétique.

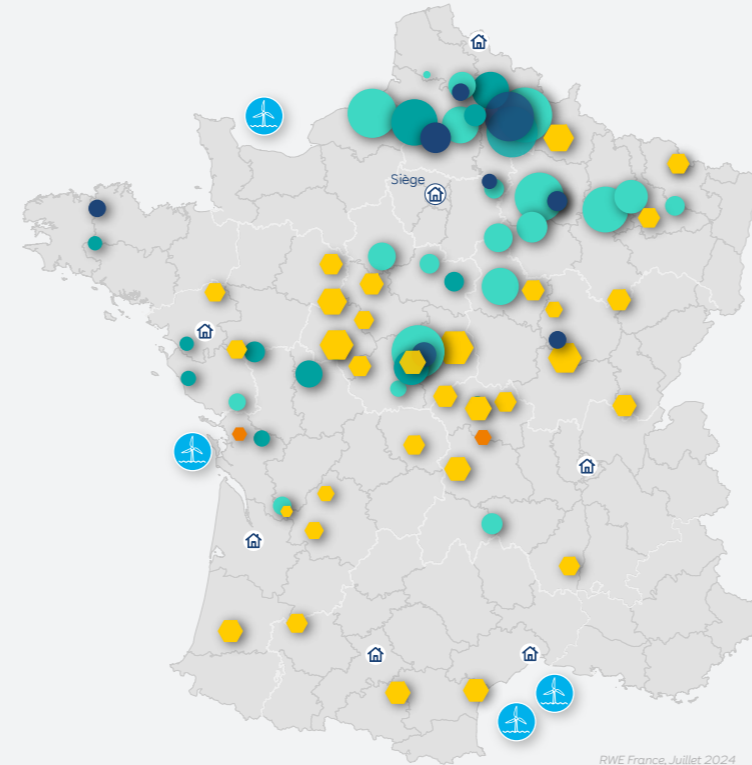
Le Groupe va investir 55 milliards d'euros au bénéfice de la transition énergétique entre 2024 et 2030 avec un objectif clair : avoir atteint la neutralité carbone en 2040. RWE emploie plus de 270 personnes en France où le Groupe est **l'un des principaux producteurs d'énergies renouvelables**. RWE développe actuellement **1,4 GW de projets éoliens terrestres**, près de **900 MWc de projets solaires** et a mis en service 240 MW en 2 ans. Il est par ailleurs **positionné sur l'ensemble des appels d'offres éoliens en mer**. S'inscrivant dans le temps long, RWE valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser **la meilleure intégration possible de ses projets**.

4^e

producteur éolien et solaire en Europe et aux États-Unis

2^e

producteur éolien en mer dans le monde



RWE France, Juillet 2024

RWE Renewables France
50, rue Madame-de-Sanzillon
92110 Clichy
T. 01 41 40 64 53
fr.rwe.com

Société par actions simplifiée au capital social de 12 076 500 euros
884 706 672 RCS Nanterre



Design LUCIOLE • Février 2024 • © Istock/Getty Images, © RWE • Ne pas jeter sur la voie publique • Imprimé sur un papier FSC par Les Ateliers Réunis.

RWE

L'agrivoltaïsme

Des solutions pensées pour vous